

« Mémoire des massacres du XX^e siècle »

colloque international
Mémorial de Caen, 22-24 novembre 2017

Léa Goret



Le Mémorial de Caen a accueilli du 22 au 24 novembre 2017 un colloque international consacré à la mémoire des massacres du XX^e siècle, organisé en collaboration avec le Centre de recherche d'histoire quantitative (CRHQ). En privilégiant des études de cas concernant des aires culturelles variées, cet événement a permis d'éclairer des violences de masse peu connues de la communauté scientifique française. Il ne s'agissait cependant pas de se livrer à une entreprise de recensement des massacres, mais bien de s'intéresser à leur mise en mémoire par les sociétés contemporaines. C'est donc légitimement que cet événement a trouvé sa place au Mémorial de Caen. Déjà habitué à accueillir de nombreux rendez-vous scientifiques, le lieu entend aujourd'hui commémorer la paix consécutive au second conflit mondial qui a marqué au fer rouge l'histoire du XX^e siècle.

À travers une vingtaine de communications, ce colloque a su lier deux pôles de compréhension de la mémoire : la mémoire comme usage politique du passé, qui naît des instances officielles, ainsi que la mémoire sociale, familiale, individuelle et extrêmement éclatée des différents protagonistes impliqués dans les massacres – bourreaux, témoins et victimes. Même si ces deux mémoires peuvent être à l'origine de récits différents, voire opposés, elles s'articulent l'une à l'autre et structurent en profondeur le champ des postures mémorielles contemporaines. Une petite dizaine d'interventions se sont intéressées aux mémoires officielles des massacres, plongées au cœur d'enjeux politiques et diplomatiques (Vanessa Voisin) et dont la mise en récit a su s'adapter au contexte politique et international (Sophie Baby). D'autres interventions ont porté sur la mémoire familiale des violences de masse, qui repose sur des mécanismes d'auto-apprentissage (Nazli Beyleryan Temir), parvenant parfois à compenser les problèmes de transmission mémorielle officielle (Derya Firat et Öykü Gürpınar).

Le langage et le choix des mots pour désigner les massacres constituent des enjeux importants de la construction du récit mémoriel. De nombreuses interventions se sont ainsi intéressées à la difficulté de « dire la mémoire ». Elles ont mis en évidence une standardisation progressive des formes de vocabulaire pour qualifier les massacres (Adnan Celik) ainsi qu'une circulation de certains termes (Mario Ranalletti)

qui renforcerait l'idée d'une histoire transnationale des massacres, d'une circulation des manières de faire et de certains objets reliquaires. Dans ces difficultés à définir et dire le massacre, le concept génocidaire occupe une place particulière puisque le génocide est l'aune à laquelle on mesure les massacres. Comme Stéphane Michonneau l'a souligné dans ses conclusions, l'impact et la résonance de ce terme dans la mise en mémoire d'une violence de masse sont particulièrement puissants. Le génocide devient une sorte de « label » permettant d'évaluer l'ampleur d'un massacre, et on observerait une tendance à la « génocidation » des violences de masse dans certains discours mémoriels.

Ce colloque s'est également intéressé aux espaces et aux lieux de la mémoire des massacres. Certains se dotent de dispositifs particuliers, tels que des musées, des monuments commémoratifs ou des nouveaux lieux de vie publics (Luc Capdevila). La gestion de ces lieux est un indicateur précis des usages et des pratiques mémorielles mis en place par la société civile et les autorités publiques. Cependant, certains lieux ne font l'objet d'aucune mémorialisation. Rejetée par les mémoires officielles, leur mémoire n'est entretenue que par quelques riverains ou contemporains (Eloge Brice Tièmeni Sigankwé). Certains états refusent encore d'ouvrir leur archives (Rémi Korman) afin de documenter les massacres perpétrés sur leur sol. Ces problèmes d'accès aux archives, soulevés à plusieurs reprises durant ce colloque, imposent aux chercheurs et aux entrepreneurs de mémoire de recourir aux sources orales pour préserver ces non-lieux de la mémoire, ou encore d'user de certaines innovations technologiques telle que la cartographie 3D afin d'étudier les violences de masse et d'identifier d'éventuels charniers (Michel Neyroud et Oleg Nikolaevich Goussev).

De ces interventions variées, une figure s'est détachée en filigrane tout au long du colloque : celle d'entrepreneur de mémoires. L'approche de ces acteurs variés, qui se chargent de construire les traces mémorielles du passé et jouent un rôle essentiel dans la mise en mémoire des massacres, aurait pu être approfondie. Il aurait en effet été intéressant de cerner d'avantage l'identité de ces « mémoriens » qui participent à la constitution de sociétés de mémoire, de comprendre leurs motivations et leurs moyens d'action. Une sociologie pointue des acteurs de la mémoire aurait permis d'affiner la compréhension des phénomènes mémoriaux qui entourent les massacres du XX^e siècle.

Ce colloque a également mis en évidence la variété des supports de la mémoire, même si l'on peut déplorer que les productions artistiques aient très peu été abordées. Seul Mickael Lucken, en évoquant les photographies et les dessins de survivants japonais aux bombes atomiques durant la Seconde Guerre mondiale, a utilisé ce type de sources. Il aurait été intéressant d'approfondir cet aspect, car les œuvres d'art constituent d'exceptionnelles chambres de résonance mémorielle. De même, si la construction du récit mémoriel se fait principalement à l'aide des mots et du langage, les gestes – notamment commémoratifs – occupent une place singulière dans la mise en mémoire des massacres. Très peu de communications ont abordé les commémorations, manifestations pourtant déterminantes afin de saisir les usages politiques et sociaux du passé par l'intermédiaire d'une mise en scène publique de la mémoire. Les lieux de mémoire des massacres génèrent également un certain nombre de pratiques qui n'ont été évoquées que lors des débats de ce colloque, mais qui constituent un phénomène mémoriel bien connu : le « tourisme noir ». Certains lieux où ont été perpétrés des massacres peuvent exercer une fascination et une attraction

macabre auprès du public, transformant le sens originel et symbolique des visites de ces lieux de mémoire. La mémorialisation d'un espace, commémorative à l'origine, peut devenir commerciale. Ce phénomène doit questionner le chercheur lorsqu'il s'intéresse à la mise en mémoire de certains lieux et événements.

En conclusion, cet événement scientifique a permis de comparer les approches et les différentes postures mémorielles que les sociétés contemporaines ont adoptées face aux massacres. Provenant d'horizons divers, les chercheurs invités ont su mettre en évidence la variété des mots, des lieux, des usages et des enjeux de mémoire, aussi bien depuis les instances officielles qu'auprès d'acteurs venus « d'en bas ». Les échanges nombreux à l'issue des communications ont témoigné de la vitalité de cet objet d'étude, à la croisée de problématiques multiples. La question de la mémoire de ces massacres, encore prégnante dans les esprits, occupe une place particulière dans le débat social. En permanente évolution, elle demeure particulièrement sensible et ce colloque a su mettre en évidence de nouvelles pistes qu'il convient de creuser, telles que la nécessité de réaliser une analyse comparative des différents profils d'entrepreneurs de mémoire ou encore de la dimension genrée des génocides et violences de masses.